

Séance du 05 avril 2012

L'an deux mil douze le cinq avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Xavier LACOSTE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme, Mrs: DUHALDE. GASTELLU. LACOSTE. ETCHEVERS
CURUTCHET-ETCHART. ETCHEBEHERE. GOITY. ETCHEVERRY. DURANGA
SALLABERRY. COSTA. BARNETO. MOLLON. LEGARTO. INDABURU.

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
02 avril 2012

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
02 avril 2012

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme BARNETO

17 avril 2012

AFFECTATION DES RESULTATS 2012

et publication du

17 avril 2012

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	72 712,89
- un excédent reporté de :	185 253,05
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	257 965,94
- un déficit d'investissement de :	23 589,65
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	23 589,65

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2012 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2012 : EXCÉDENT	257 965,94
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	23 589,65
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	234 376,29
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	23 589,65

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à IRISSARRY

le Maire

X LACOSTE